



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE POUR UNE INTERVENTION LORS D'UNE RENCONTRE ANIMÉE DANS LE CADRE DU PROJET ADO'LIRE PAR STEPHANE MICHAKA LE MARDI 19 MARS 2019 A 18H A LA SALLE DES ACADEMICIENS DE COEUR DE VILLE

**DÉCISION N° AU-19-108
EN DATE DU 11 MARS 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Maire-adjoint ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2018-2019,

CONSIDÉRANT la proposition de Stéphane MICHAKA d'intervenir lors d'une rencontre animée dans le cadre du projet Ado'Lire, dont le siège social est situé 21, rue du Professeur Bergonié – 94 270 Le Kremlin-Bicêtre, le mardi 19 mars 2019 à 18 heures à la salle des Académiciens de Cœur de Ville

D É C I D E

DE SIGNER avec Stéphane MICHAKA dont le siège social est situé 21, rue du Professeur Bergonié – 94270 Le Kremlin-Bicêtre, un contrat de prestation de service pour une intervention lors d'une rencontre animée dans le cadre du projet Ado'Lire, le mardi 19 mars 2019 à 18 heures à la salle des Académiciens de Cœur de Ville dont le coût est fixé à deux cent cinquante-sept euros (257,00 € T.T.C.) l'intervention ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20190311-lmc1H6106H1-AR Date de réception en Préfecture : 11/03/2019 Date de Publication : 11/03/2019
